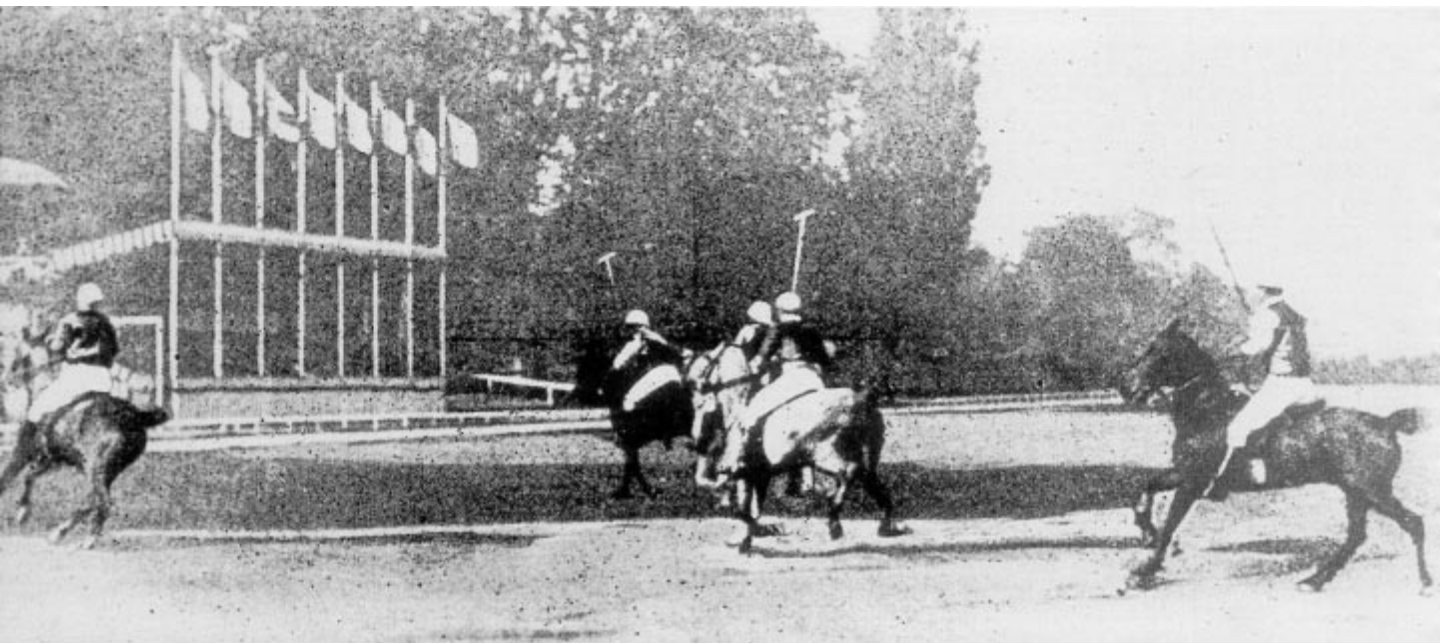


# L'ADMISSION AU PROGRAMME : UN PRIVILÈGE TOUJOURS PRÉCAIRE



*Aux Jeux en 1900, le polo était au programme; il en fut éliminé après les Jeux de 1936.*

**Par Paula Welch**

Université de Floride (USA)

Proposition et admission de nouvelles disciplines aux Jeux Olympiques sont influencées par le sort de onze disciplines qui après après avoir acquis un statut olympique furent retirées du programme des Jeux. La plupart de ces disciplines qui n'existent pas aujourd'hui apparurent aux alentours de 1900, 1904 et 1908, époque à laquelle les Jeux commençaient à prendre une envergure mondiale. Six de ces disciplines olympiques ne furent disputées qu'une fois : le cricket, le croquet, le jeu de paume - variante du tennis, mais suivant les règles du Championnat Amateur Anglais - le canotage, le jeu de raquettes et le roque, semblable au croquet mais joué sur une surface en dur délimitée. Le golf et le jeu de lacrosse furent représentés à deux reprises, le rugby à quatre reprises, le tir à la corde et le polo à cinq reprises.

En n'admettant certaines disciplines qu'une seule fois, les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) désiraient promouvoir ces sports prisés des nations hôtes. La participation était bien évidemment limitée, les athlètes ne provenant que d'un seul pays. Ces disciplines, qui ne furent olympiques qu'une seule fois, figurèrent au programme des Jeux de la deuxième, troisième et quatrième Olympiades, lors des Expositions Universelles. Le Mouvement olympique n'en n'était alors qu'à ses débuts, et les membres du Comité International Olympique ne disposaient pas du pouvoir actuel du Comité. Les Jeux à Londres en 1908 furent parmi les plus controversés : les Américains contestèrent la manière dont les Britanniques avaient organisé certaines compétitions, ce qui donna lieu à de nombreux conflits. Le Comité d'organisation n'ayant pas vraiment le contrôle des événements et avait commis une erreur en assignant aux responsables sportifs locaux la tâche d'organiser les compétitions. Le golf et le jeu de lacrosse, qui furent disciplines olympiques à deux reprises, furent également admis aux deuxième, troisième et quatrième éditions des Jeux, sans y gagner grand chose. Le rugby et le polo furent tous deux éliminés, à leur tour la participation n'étant pas suffisante. Quant au tir à la corde, il fut le sport le plus controversé, n'ayant attiré au maximum que cinq nations lors des Jeux Olympiques.

## DES RÈGLES STRICTES

De nos jours, la Règle 44 de la «Charte Olympique» définit les exigences requises aux Jeux. La Charte stipule que les sports olympiques doivent comprendre des hommes et des femmes originaires, respectivement, d'au moins 50 et 35 pays. Les hommes comme les femmes doivent représenter trois continents. De plus, ils doivent fournir la preuve de leur participation à des Championnats nationaux et à des compétitions internationales lors de Championnats régionaux et/ou du monde dans les disciplines concernées. Les sports des Jeux Olympiques d'hiver doivent comprendre des hommes et/ou des femmes représentatifs de 25 pays et de trois continents.

Bien que peu populaires, le cricket et le croquet furent au programme des Jeux de 1900 à Paris. Dans le rapport officiel le rédacteur en chef, M.D. Merillon révèle que seules deux équipes prirent part à la compétition de cricket : le « Standard Athletic Club », vainqueur des Championnats de France de 1900, et une équipe anglaise composée d'athlètes ayant longtemps été membres de l'équipe du comté du Devon. L'équipe anglaise totalisa 157 points et remporta les deux tournois. Le croquet, quant à lui, était considéré comme une activité attirant «davantage les membres de la haute société que les sportifs» et qui remplissaient à peine «les conditions d'athlétisme» préconisées par Merillon dans son rapport. De toute évidence, le croquet, qui n'attire que des concurrents français, fit partie du programme des Jeux de 1900 uniquement parce que la Fédération française d'athlétisme en avait fait la promotion. Les Jeux Olympiques de Paris, quelque peu occultés par l'Exposition Universelle, furent organisés par des officiels de l'Exposition qui ne connaissaient pas de sports largement répandus.

Lors des Jeux de 1900 et 1904, le golf attira peu de concurrents. La popularité



*Le croquet ne fut inscrit qu'aux Jeux de 1900 à Paris, trop peu populaire. Le jeu de lacrosse n'est apparu que deux fois sur la scène olympique.*



**Le golf fut au début du siècle un sport très prisé. Le tournoi olympique en 1900 fut, on le voit, ouvert aux femmes. Mais l'Américaine Margaret Abbott remporta l'unique médaille d'or olympique féminine car quatre ans plus tard, à Saint-Louis, de femmes point.**

dont jouissait ce sport en France lui valut d'être inscrit au programme des Jeux de la deuxième Olympiade. En 1900, trois pays étaient représentés dans le tournoi hommes contre deux dans le tournoi femmes. Lors des Jeux de 1904, George Mc Grew, président du Glen Echo Country Club de St. Louis, usa de son influence afin d'ajouter le golf aux Jeux Olympiques à St. Louis en 1904. A ces jeux participaient des joueurs américains ainsi qu'un Canadien, Gorge Lyon, qui remportera le Championnat. En décembre 1907, Gordon C. Smith exprima dans *Golf Illustrated* son opposition à l'inscription du golf au programme des Jeux. Le scepticisme de Smith quant à un championnat olympique de golf supplémentaire résidait dans le nombre limité de pays qui y avaient participé à St. Louis. Prévu pour les Jeux de 1908 pour le Comité d'organisation des Jeux à Londres, le golf fut finalement retiré du programme. Le *Times* de Londres se fit le porte-

parole des disputes entre les officiels olympiques de Londres et les membres du «*Royal and Ancient Golf Club of St. Andrews*». Fin janvier 1908, un correspondant du *Times* prédit avec raison la destitution du golf en tant que discipline olympique. Les oppositions venaient des meilleurs joueurs de golf britanniques, lesquels prétendaient que le golf n'avait jamais été une discipline olympique aux Jeux de l'Antiquité. Bien que le correspondant du *Times* reconnaissait cet argument n'était pas fondé, d'autres s'opposaient au statut olympique du golf en s'appuyant sur les dates prévues des compétitions olympiques, dates qui coïncidaient avec d'autres tournois, ainsi que sur l'abondance de tournois de golf déjà existants.

La compétition du jeu de paume, version complexe du tennis, regroupa deux pays avec deux concurrents des Etats-Unis et neuf joueurs originaires d'Angleterre, le



pays hôte. D'après le *Rapport officiel des Jeux de 1908*, le jeu de paume était considéré comme « trop onéreux et compliqué pour devenir populaire, et de ce fait pratiquement confiné à la France, au Royaume-Uni et à l'Amérique... » La fin du jeu de paume en tant que discipline olympique fut évidente à la lecture du *Rapport officiel des Jeux de 1908*. Le rapport, citant la portée limitée de la compétition ainsi que le manque de joueurs de haut niveau, en conclut que le jeu de paume n'était pas une discipline olympique adéquate. Seuls le Canada et les Etats-Unis firent concourir des équipes de lacrosse aux Jeux de 1904. Ce sport n'eut pas davantage d'audience lors des Jeux de 1908 à Londres, qui en marquèrent la fin. C'est cependant lors des Jeux Olympiques de 1908 que les joueurs de lacrosse des équipes nationales canadienne et britannique se rencontrèrent pour la première fois. Les Canadiens l'emportèrent par 14 à 10. Bien que le tournoi de lacrosse n'ait regroupé que deux nations, la sélection des équipes montra qu'à l'époque des débuts du Mouvement olympique, l'une et l'autre avait tenté d'envoyer ses meilleurs athlètes.

## CANOTAGE ET POLO

Le canotage figurait au programme parce que les responsables olympiques de Londres en avait fait la publicité. Le Conseil olympique britannique (BOA) édicta les règles du canotage en avril 1908. Le premier jour, la compétition de canotage fut entravée par des vents violents et des pluies torrentielles. La mer étant déchaînée et certains concurrents n'ayant pas jugé bon de se déplacer, six courses sur neuf durent être annulées. Le deuxième jour, les conditions météorologiques défavorables restreignirent le nombre des inscriptions et incitèrent à nouveau certains concurrents à se dédire. *The Times* fit le compte rendu de cette course olympique de canotage qui mit en présence les concurrents de deux pays; cependant, le mauvais temps et le nombre insuffisant de places pour les spectateurs furent défavorables à ce sport qui ne réussit pas à capter l'attention des foules.



***La dernière finale olympique de polo opposa en 1936 la Grande-Bretagne à l'Argentine qui l'emporta devant plus de 50 000 spectateurs. Depuis, le polo n'est plus un sport olympique.***

Jamais plus de cinq pays n'avaient pris part à un match olympique de polo lorsque cette discipline fut éliminée des Jeux après 1936. C'est grâce au COJO de Berlin que le polo fut admis au programme des Jeux de la XIe Olympiade. Le polo allemand n'avait pris part qu'à des compétitions limitées, car seul un club celui de Hambourg était actif; en outre, cela faisait des années qu'il n'avait pas engagé d'équipes étrangères. En Argentine, 130 clubs de polo actifs étaient dispersés dans tout le pays, ce qui montre bien à quel point ce sport y était populaire. Lors de la finale Argentine - Grande-Bretagne, au terme de laquelle fut remise la médaille d'or, plus de 50.000 spectateurs assistèrent à l'écrasante supériorité des Argentins qui l'emportèrent par 11 à 0.

La BOA édicta les règles pour le jeu de raquettes, et planifia les tournois en simple et en double. Toutes les inscriptions vinrent de Grande-Bretagne. Certains joueurs bri-

**Le rugby fut une dernière fois discipline olympique en 1924 et il y eut de la bagarre lors du match France-Amérique.**

taniques s'abstinrent de participer à leur match, ce qui fut un élément supplémentaire en faveur de l'élimination du jeu de raquettes. Le rapport olympique britannique donna deux raisons d'exclure le jeu des raquettes des Jeux Olympiques: non seulement le côté onéreux de ce sport le rendait inaccessible aux classes non fortunées, mais en outre, il n'était pratiqué qu'en trois endroits du monde, au Royaume-Uni, en Inde et aux Etats-Unis.

## ROQUE ET RUGBY

Le roque, ce sport conçu par les Américains dérivé du croquet, sans le « c » et le « t », mélange de croquet et de billard, se jouait sur une surface en terre battue et était censé être plus rapide que le croquet. La seule fois que le roque fut au programme des Jeux Olympiques, quatre Américains y participèrent. Une photographie parue dans *History of the Louisiana Purchase Exposition*, de Mark Bennett, dépeint le côté obscur de ce sport. On y voit un participant sur le court, entouré de 11 individus que l'on présume être des officiels, des concurrents et des spectateurs. Le *St. Louis Post Dispatch* ne couvrit pas la compétition de roque, ce qui est un autre exemple d'un sport peu connu promu par le COJO. De même que ceux de Paris en 1900, ceux de St. Louis en 1904 furent éclipsés par l'Exposition Universelle.

Controverses et disputes qui agitèrent les milieux des athlètes et des officiels firent que le rugby fut pour la dernière fois discipline olympique en 1924. Une bagarre éclata lors du match France-Amérique, ce qui perturba temporairement la compétition. Avant même la fin des Jeux Olympiques à Paris, l'IAAF et le CIO votèrent en faveur de l'élimination de ce sport qui « attire peu d'intérêt et peu de participation ». D'après le *New York Times*, l'IAAF et le CIO, en plus de vouloir éliminer « des compétitions de deuxième ordre... », désiraient réduire « les dépenses qui rendent les Jeux trop onéreux pour bien des pays ».

Le tir à la corde fut une discipline olympique à partir de 1900 cinq fois de suite, à l'exception de la sixième Olym-



piade, les Jeux n'eurent pas lieu en 1916 à cause de la Première Guerre mondiale. 1920 fut avec cinq pays participants l'année du plus grand nombre d'inscriptions. Le tir à la corde faisait l'objet de fréquentes controverses : à la suite des Jeux 'de 1904, Charles J.F. Lucas, auteur de *The Olympic Games 1904*, préconisa l'élimination du tir à la corde en tant que discipline olympique. Lucas critiquait le laxisme apparent des présidents de clubs d'athlétisme américains qui ne tenaient pas suffisamment compte du fait que les concurrents soient des amateurs ou des professionnels. Lucas prétendait que les présidents de clubs « s'emparent d'autant de talents qu'ils peuvent afin de disposer d'une équipe gagnante... » Une autre controverse apparut en 1908 lorsque les Américains contestèrent les chaussures que portaient les concurrents du Royaume-Uni. La règle gouvernant le port des chaussures disait: « aucun concurrent n'a le droit de porter des chaussures ou des bottes apprêtées, ou des bottes ou chaussures ayant des aspérités, clous, pointes ou autre ». S'appuyant sur cette définition, les Américains décrétèrent qu'on ne pouvait pas considérer les chaussures en question, qui étaient d'une taille énorme, comme des « chaussures ordinaires ». Matthew P. Halpin, à la tête de l'équipe américaine, protesta auprès des officiels olympiques, mais on lui répondit que les chaussures étaient celles que portait habituellement la police de Liverpool. La requête de Halpin fut rejetée et l'équipe américaine se retira de la compétition.

Cinq CNO avaient annoncé leur intention d'envoyer des équipes de tir à la corde aux Jeux Olympiques de 1912 à Stockholm; seules la Suède et la Grande-Bretagne participèrent cependant à l'unique match de tir à la corde qui eut lieu en 1912. Cinq nations s'inscrivirent aux Jeux de 1920; le peu d'intérêt qui en résulta amena l'élimination du tir à la corde en tant que discipline olympique.

En juin 1921, le C.I.O. se réunit à Lausanne avec les membres des CNO et des FI afin de revoir les modifications apportées aux Jeux Olympiques. A l'issue de la réunion, le CIO adopta les lignes directrices régissant le nombre d'inscriptions autorisées dans les compétitions, l'organisation des compétitions ainsi que des modifications radicales concernant les disciplines sportives et les manifestations. Tandis qu'étaient ajoutées des compétitions comme le 100 mètres dos féminin et les 200 mètres brasse féminin, sept compétitions et disciplines sportives étaient éliminées. Le tir à la corde, le 3000 mètres de course à pied, le lancer du poids de 56 livres, le rugby, le hockey, le tir à l'arc et le golf furent exclus du programme olympique.

Alors que certaines disciplines seront plus tard à nouveau admises aux Jeux Olympiques, le CIO montra qu'il était nécessaire d'exercer un contrôle accru sur la conduite des Jeux Olympiques. La plupart des disciplines olympiques occasionnelles avaient fait leurs débuts en l'absence

de planification méticuleuse, alors que les Jeux Olympiques partageaient la vedette avec les Expositions Universelles.

Les modifications procédurales dans l'administration et la direction des compétitions démontre que le CIO avait pris d'importantes mesures afin de rectifier le manque d'uniformité des compétitions. Chaque fédération sportive internationale nomma un comité composé de cinq membres qui avaient pour responsabilité de contrôler les compétitions dans les disciplines sportives désignées. Ces comités de cinq membres étaient là pour éviter tout problème causé par les Comités d'organisation olympiques dont les avis divergeaient au sujet de sports non pratiqués dans leur pays respectif.

Le Mouvement olympique des débuts, aux assises bien fragiles, survécut alors que ni les équipes nationales ni les meilleurs athlètes n'avaient participé de manière régulière aux Jeux Olympiques. De plus, si les sports peu populaires n'encouragèrent pas la promotion du Mouvement olympique, leur présence exerça cependant une influence certaine sur le CIO. En outre, grâce à eux, on promulgua des règles bien précises qui permirent désormais d'éviter l'inclusion dans le programme des Jeux de disciplines sportives peu pratiquées. L'expérience acquise grâce à ces sports olympiques occasionnels permit d'obtenir des compétitions de meilleure qualité auxquelles participèrent des athlètes plus qualifiés.

***Le tir à la corde n'attira jamais plus de cinq équipes nationales aux Jeux Olympiques.***

